

IX

(Traduction)

CANADIAN ENTI... HASSE AGREEMENT P.C. 1964-1407

COPIE

Copie certifiée conforme au procès-verbal d'une séance du Comité du Conseil privé, procès-verbal approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 4 septembre 1964.

Le Comité du Conseil privé, sur avis conforme du très honorable Lester B. Pearson, Premier Ministre, recommande à Votre Excellence de bien vouloir désigner la British Columbia Hydro and Power Authority, société constituée en corporation dans la Province de Colombie-Britannique aux termes du British Columbia Hydro and Power Authority Act de 1964, comme l'organisme canadien pour l'application de l'Article XIV d'un traité conclu le 17 janvier 1961 à Washington (District de Columbia, États-Unis) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur la mise en valeur coopérative des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia; il est entendu que cette désignation entrera en vigueur à la date à laquelle les Instruments de ratification du Traité seront échangés.

R. G. ROBERTSON

Greffier du Conseil privé